

Horizon 2020

Le nouveau programme-cadre européen pour la recherche et l'innovation

Luxinnovation et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ont lancé, le 14 janvier 2014, la conférence nationale du programme Horizon 2020, le nouveau programme-cadre européen pour la recherche et l'innovation couvrant la période 2014-2020. Cet événement d'inauguration s'est déroulé en présence de Claude Meisch, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ainsi que de Wolfgang Bartscher, directeur général adjoint de la Commission européenne.

Entré en vigueur le 1^{er} janvier 2014, le programme se veut complet et ambitieux : il s'agit de stimuler la croissance « intelligente, durable et inclusive » en soutenant tant la recherche fondamentale que les entreprises innovantes. Un budget d'environ 80 milliards d'euros (prix courants) soutiendra les porteurs de projets sur la période 2014-2020, en offrant des taux de co-financement de 70 à 100%. Pour couvrir tout le cycle de la recherche, des financements seront alloués à la recherche fondamentale et appliquée mais également aux projets d'innovation, beaucoup plus proches des besoins des entreprises.

Horizon 2020 agira sur trois fronts, que sont l'excellence scientifique, l'industrie compétitive et innovante, et s'articulera autour des défis sociétaux les plus pressants.

La majeure partie des financements de l'UE est allouée sur base d'appels à projets concurrentiels. Les premiers appels à projet ont été publiés dès le 11 décembre, avec un budget de 15 milliards d'euros pour les deux premières années, dont 1,8 milliard d'euros sont prévus pour soutenir la primauté industrielle de l'Europe dans des domaines tels que les TIC, les nanotechnologies, les techniques de fabrication avancées, la robotique, les biotechnologies et l'industrie spatiale.

Pour mieux appréhender la multitude des instruments de financement et les étapes de la soumission à la gestion du projet, des points de contact nationaux (NCP) ont été instaurés au niveau national pour assister les entreprises et les chercheurs dans leurs démarches. Ils interviennent pour faire l'adéquation entre l'idée initiale et les sources de financement possibles, pour identifier les partenaires ou encore négocier le contrat.



Cet événement d'inauguration s'est déroulé en présence de Claude Meisch, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ainsi que de Wolfgang Bartscher, directeur général adjoint de la Commission européenne.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, responsable politique du programme Horizon 2020, a mandaté Luxinnovation en tant que NCP comme l'agence remplit les critères établis par la Commission européenne, c'est-à-dire elle assure en grande partie la mise en œuvre du programme sur le terrain. Les NCP se doivent de sensibiliser et de conseiller leurs clients en couvrant la majorité des domaines prévus dans le programme.

Cette dimension internationale a convaincu les chercheurs et les entreprises innovantes au niveau européen et luxembourgeois. En effet, l'implication des acteurs luxembourgeois dans ces projets n'a cessé de croître. De 2007 à 2013, 223 projets ont été financés, d'un montant global de 54 millions d'euros. Plus que l'intérêt financier, c'est la perspective de faire partie des réseaux de recherche les plus excellents et compétitifs.

Horizon 2020 peut représenter de grandes opportunités pour les acteurs luxembourgeois, les organisations de la recherche publique en particulier l'Université du Luxembourg et les centres de recherche publics, les entreprises innovantes en particulier les PME et les utilisateurs de technologies et de produits innovants. Photo : Luxinnovation

www.luxinnovation.lu